

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réser
au
Monit
belg

***14124358***

Tribunal de Commerce de Tournai
déposé au greffe le **17 JUIN 2014**

BRICHAUX Julie
Greffier assumé Greffe

N° d'entreprise : 0434.995.906

Dénomination

(en entier) : **Escale**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : 10 Avenue des Etats-Unis Boîte 15 7500 Tournai

Objet de l'acte : Modification du but de l'association - Modification des statuts - Modification du conseil d'administration

Assemblée générale du 6 juin 2013

L'assemblée générale acte la démission de Mr Guy Bosquillon de son mandat d'administrateur et de son mandat de membre.

Assemblée générale du 28 février 2014

Conseil d'administration du 28 février 2014

L'assemblée générale acte la démission de Mr Daniel Hubermont de ses mandats d'administrateur et de membre.

Mr Jacky Quintart devient membre de l'assemblée générale.

L'assemblée générale nomme Mr Jacky Quintart administrateur.

Le conseil d'administration nomme en son sein:

Mr Jacky Quintart administrateur délégué

Le conseil d'administration est composé comme suit:

Mr Jacky Quintart administrateur délégué

Mme Jacqueline De Vlieger, trésorière

Mr Eric Albertuccio

Mme Céline Verelst

Mr William Beyens

Mr Christian Gueuning

Assemblée générale du 23 mai 2014.

L'assemblée générale modifie l'article 1^{er} des statuts suite au regroupement des arrondissements judiciaires:
Article 1er : l'association est dénommée « Escale ». Son siège est établi à 7500 Tournai, avenue des Etats-Unis 10 boîte 15, dans l'arrondissement judiciaire du tribunal de commerce de Mons et de Charleroi - division Tournai. Il peut être déplacé à tout endroit de l'arrondissement de Tournai-Mouscron-Ath et des cantons administratifs de Lessines-Enghien, par décision de l'assemblée générale.

L'assemblée générale modifie le but de l'association, et l'article 2 des statuts : Article 2 : L'association a pour but de développer des activités en vue de favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

Elle mettra sur pied, entre autres, des recherches de processus de formation, des services d'entraide sociale, des activités économiques dans les limites strictes de ce qui sera nécessaire à la réalisation de son but.

De Vlieger Jacqueline, administratrice

Quintart Jacky, administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/06/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature